



# ABAFIM

SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes  
 Carte Professionnelle N° 2006 - 0 117 T délivrée par la Préfecture des Hautes - Pyrénées le 09/06/2006  
**TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE**  
 16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES  
 Garantie Financière : QBE International Insurance Limited - 12 place Vendôme - 75 001 PARIS

## OFFRE D'ACHAT

Le (s) soussigné (s) : *M. MALOWDA Georges*  
 Demeurant : *5 rue Lamartine 31110 Bagnères de Luchon*  
 Reconnait avoir visité le *03/09/20 à 10h00* par l'intermédiaire de l'agence immobilière  
**ABAFIM**, le bien **Mandat N° AF 22 857** ci-après désigné (désignation + adresse) :  
*Tout le meuble petit prix au n° 6 rue du marabout*  
*31210 MONTREJEAU section cadastrale C202.*  
 En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

**Prix net vendeur :** 63.000.- €  
**Commission d'agence :** 7.000.- €  
**Prix total honoraires inclus :** 70.000.- €

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de €
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de €

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part. Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation. D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 7 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marne - 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Fait à *MONTREJEAU*

Le *3 septembre 2020*

**L'acquéreur,**  
 (Lu et approuvé - Bon pour acceptation des présentes conditions)

Pour **ABAFIM**  
**Le négociateur,**

**Le vendeur,**  
 (Lu et approuvé - Bon pour acceptation des présentes conditions)

*Lu et approuvé*  
*du et approuvé*  
*des*  
*conditions*  
*présente*  
*condition suspensive*

*Lu et approuvé*  
*Bon pour accord des présentes*  
*conditions*

... Paiement... ach...  
 .....  
 .....